

TARIFS au 1er septembre 2020

Périscolaire - Tarifs par prestation

Matin	Restauration	Soir ou TAP 15h45 à 17h	TAP exceptionnel	Soir 17h à 18h
2,20 à 2,80 €	4,19 à 4,84 €	1,10 à 1,40 €	2,50 €	1,10 à 1,40 €

Mercredi - Tarif pour un après-midi avec repas (11h30/18h00)

Tarif minimum	Tarif maximum
2.91 €	10.76 €
(dont 1.64 € de repas, le reste étant pris en charge par la commune)	

Vacances - Exemple pour une journée avec repas (8h/18h)

Tarif minimum	Tarif maximum
3.76 €	16.84 €
(dont 1.64 € de repas, le reste étant pris en charge par la commune)	

En extrascolaire, pour les familles extérieures à la commune, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%. La Caf participe au financement de la structure.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV ou CESU.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

Aides financières

- Ressortissant MSA : cet organisme accorde des aides pour l'accueil en périscolaire et en extrascolaire. Se renseigner auprès de votre MSA.
- Pour les camps, il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, CCAS, bons camps CAF, aides CE) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès de la responsable.

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs.

Conditions d'annulation

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence, en restauration, soir... de l'enfant doit être signalée à la directrice du centre le jour même avant 8h30.
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant ou mouvements de grève non décommandés au plus tard le jeudi 8h30 pour la semaine suivante seront facturés. En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

les francas



SAINT-LAURENT
EN-GRANDVAUX

2020-2021

Accueil de Loisirs « Le Fouletot » Et Espace Ados

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Accueil de loisirs « le Fouletot »

2, rue des Pesières - 39150 St Laurent en Grandvaux
☎ 03.84.60.22.83 - clsh.saintlaurent@orange.fr

Espace Ados

2, rue des Pesières - 39150 St Laurent en Grandvaux
espace.ados.stlaurent@gmail.com

Francas du Jura 8 bis rue Sébile 39000 Lons-le-Saunier
☎ 03.84.24.35.22 - francas39@wanadoo.fr

Les consignes
sanitaires du moment
seront appliquées.

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés à St Laurent en Grandvaux de la maternelle au CM2.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 11 ans de Saint-Laurent et des environs
- Les jeunes de 11 à 17 ans (années collège) avec l'ouverture de l'espace ados durant les vacances.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.

Inscriptions

- Les inscriptions se font auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, durant les heures d'ouverture, en utilisant le bulletin d'inscription ou par mail, et ce, au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs.
- Si ce délai n'est pas respecté, une pénalité de retard pourra être appliquée.

Documents à fournir pour l'inscription

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre dernier avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant

Documents à remplir pour l'inscription :

- Fiche de renseignements
- Tableau d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison

Le dossier d'inscription est valable un an.

OBLIGATOIRE

Enfants atteints de troubles de la santé

Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter la responsable du centre.

VACANCES

- de 7h à 18h en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.
- Accueil échelonné de 7h à 9h et de 13h30 à 14h. Départ échelonné de 11h45 à 12h et 17h à 18h (Inscriptions à prévoir sur ces créneaux horaires).
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant : les vacances de Noël et 4 semaines l'été.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

MERCREDIS

- De 11h30 à 18h en repas + après-midi ou de 13h30 à 18h en après-midi.
- Accueil échelonné de 13h30 à 14h, départ échelonné de 17h à 18h.
- De 11h30 à 13h00 : mercredi midi sans repas. Nous pouvons prendre en charge votre enfant jusqu'à 13h si vous ne pouvez pas venir le chercher à la sortie de l'école

ESPACE ADOS 11-17 ANS

- L'Espace Ados fonctionne toute l'année, mercredis, samedis et soirées en fonction des projets., et pendant les vacances sauf à Noël et 4 semaines l'été.
- L'Espace Ados dispose d'une animatrice permanente qui propose des activités adaptées, en journée ou en demi-journée, et en fonction des projets des jeunes : camps, sorties, activités culturelles et sportives, soirées.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin de 6h30 à 8h30 (du lundi au vendredi)

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas de 12h00 à 14h00 lundi, mardi, jeudi, et vendredi

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
 - Nous proposons deux services de repas, un pour les maternels dès 12h et un pour les primaires.
- Les enfants de maternelle sont couchés ou en temps calme dès 13h00 jusqu'à la reprise de la classe.
- Mise en place, d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, lavage des mains, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

Les inscriptions au repas doivent se faire au plus tard le jeudi avant 8h30 pour la semaine suivante.

Les soirs de 15h45 à 18h00 (2 modes d'inscription possibles)

- De 15h45 à 17h en accueil de loisirs (départ possible à partir de 16h30) ou en TAP (départ à partir de 17h).
- De 15h45 à 18h en accueil ou en TAP + accueil.
- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.

TAP Temps d'activités périscolaires De 15h45 à 17h00

Les activités proposées permettent à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Elles s'inscrivent dans un projet pédagogique précis et progressif et sont un réel complément au temps de classe, pour favoriser la réussite scolaire. Elles ne sont pas obligatoires. Chaque jour nous proposons un atelier spécifique (projet sur une période) ou un atelier libre → dossier d'inscription spécifique et renseignements auprès de la directrice.

